ART. UNIQUE N° AS13

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 février 2025

LES EFFETS PSYCHOLOGIQUES DE TIKTOK SUR LES MINEURS - (N° 783)

Retiré

AMENDEMENT

N º AS13

présenté par M. Delaporte, M. Aviragnet, Mme Bellay, M. Califer, Mme Dombre Coste, Mme Godard, M. Guedj, Mme Runel et M. Simion

ARTICLE UNIQUE

Après l'alinéa 3, insérer l'alinéa suivant :

« 2° bis D'évaluer les impacts sur la dépendance à TikTok de la possibilité de se voir verser divers revenus ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des députés socialistes et apparentés vise à élargir le périmètre de la Commission d'enquête aux liens entre dépendance et gains d'argent.

TikTok offre des possibilités - réelles ou supposées - de gagner de nouveaux revenus (jeux d'argent, dons aux influenceurs, "matchs live").

Cet attrait du gain peut être facteur de captation de l'attention et donc de dépendance.

Il est proposé que la Commission d'enquête se saisisse de ce facteur d'addiction, et en évalue précisément l'impact.

Tel est l'objet du présent amendement.